

Communiqué de presse
Paris, le 22 juin 2026

Communiqué du Conseil d'administration de Somdia

A la suite de la diffusion du communiqué de presse de Madame Romy Castel en date du 22 juin 2026, le Conseil d'administration de Somdia, par la voix de son Président, souhaite apporter les précisions suivantes.

À titre liminaire, Somdia a informé les autorités camerounaises de sa volonté d'étudier les conditions d'une éventuelle cession de sa participation dans la Société Sucrière du Cameroun (Sosucam). Dans ce cadre, un Comité Stratégique associant les parties prenantes concernées a été mis en place afin d'examiner les différentes options envisageables et d'accompagner les réflexions engagées.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de responsabilité, de dialogue et de partenariat avec les autorités camerounaises, avec pour objectif de préserver les intérêts de l'ensemble des parties prenantes et de garantir les meilleures perspectives de développement pour la Sosucam.

La priorité de Somdia est aujourd'hui de construire une solution industrielle pérenne, équilibrée et créatrice de valeur, permettant d'assurer la continuité des activités, la préparation de la prochaine campagne et la préservation de l'emploi, en étroite concertation avec les autorités compétentes.

Par ailleurs, le Conseil d'administration déplore les déclarations de Madame Romy Castel indiquant avoir découvert « avec stupéfaction, par voie de presse » les réflexions relatives à l'avenir de la participation de Somdia dans la Sosucam.

En effet, Madame Romy Castel est administratrice de Somdia et à ce titre, elle a été valablement convoquée, comme l'ensemble des membres du Conseil d'administration, aux cinq conseils intervenus entre novembre 2025 et juin 2026 au cours desquels la situation de la Sosucam, ses perspectives de développement ainsi que les différentes options stratégiques envisageables ont été examinées de manière approfondie.

Le Conseil s'étonne dès lors que Madame Romy Castel puisse présenter ces réflexions comme une découverte récente alors qu'elles ont été abordées à plusieurs reprises dans le cadre des séances du conseil d'administration de Somdia dont elle est membre à part entière.

Le Conseil rappelle également que toutes les décisions du Conseil d'administration relatives à la Sosucam ont été approuvées à l'unanimité des membres présents et encore tout récemment le 15 juin 2026.

Le Conseil d'administration demeure pleinement mobilisé pour agir dans l'intérêt de la Sosucam, de ses salariés, de ses partenaires et des autorités camerounaises.

Il se réserve enfin le droit d'engager toute action utile afin de préserver les intérêts de la société et de faire cesser toute communication susceptible de lui porter préjudice.

Contact presse :

Charlotte Bourgeois-Cleary, 06 43 45 29 81, charlotte.bourgeois-cleary@vae-solis.com

Caroline Simon, 06 89 87 61 24, caroline.simon@image7.fr

À propos de Somdia

Somdia est un acteur agro-industriel de premier plan en Afrique, engagé dans la souveraineté alimentaire du continent en produisant en Afrique, pour l'Afrique. Fondée en 1947 par la famille Vilgrain, l'aventure a débuté au Congo avec l'acquisition d'une concession agricole. Aujourd'hui, Somdia opère dans 4 pays (Côte d'Ivoire, Tchad, Cameroun, et Congo) avec plus de 9 000 collaborateurs, principalement basés en Afrique. Le groupe se spécialise dans quatre secteurs de production : le sucre (290 000 tonnes par an), la farine de maïs (16 000 tonnes par an), ainsi que l'alimentation animale et l'élevage. Somdia gère également 6 filiales clés, comme la SUCAF en Côte d'Ivoire et la SARIS au Congo, qui jouent un rôle essentiel dans les chaînes de production locales. Somdia est aussi fortement impliqué dans le développement social et environnemental à travers ses 6 fondations, œuvrant dans l'entrepreneuriat, le développement durable, la santé et l'éducation. Depuis 2022, Somdia est intégré au sein du groupe Castel, partageant une vision commune de production locale durable. En tant que force agro-industrielle du Groupe, Somdia valorise les sous-produits agricoles à travers des projets innovants comme la création de distilleries en Afrique pour la production d'alcool de bouche. Solidement ancré sur le continent, Somdia contribue de manière significative à l'économie locale en garantissant la production de biens de première nécessité tout en soutenant l'agriculture africaine avec des formations et un accompagnement sur le terrain

